



FONSIS

2021
Rapport impacts & ESG



Aujourd'hui, demain.

Nous sommes heureux de vous partager le premier rapport Impacts & ESG du Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques (FONSIS).

Depuis sa création en 2013, le FONSIS est engagé dans un processus d'amélioration continue de sa démarche d'investisseur responsable.

Nous souhaitons à travers ce rapport, par quelques illustrations, vous présenter des impacts et des actions ESG menées pour contribuer à un développement durable

Papa Demba Diallo
Directeur Général



Page 03 : Qui sommes-nous?

Page 08 : Quelques réalisations



Qui sommes-nous?

Notre philosophie

La mission du FONISIS est de contribuer à un développement inclusif et durable en étant catalyseur de l'écosystème de l'épargne et du financement en capital.

**Aujourd'hui,
demain.**

Nos valeurs

Proximité
Innovation
Solidarité
Engagement
Ethique

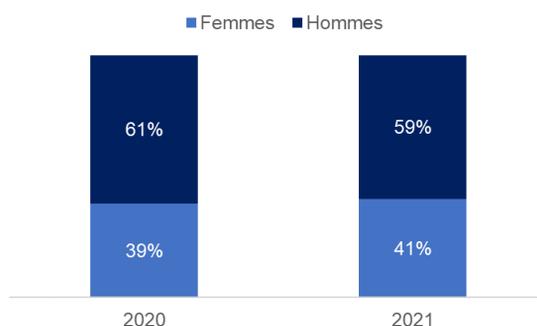
Le FONISIS mène des investissements pour les générations actuelles et futures ; la responsabilité en tout temps, envers notre actionnaire l'Etat, les populations et l'environnement.

Cet engagement a été posé dans la loi 2012-34 autorisant la création du Fonds souverain.

Le FONISIS a adhéré aux normes relatives à son statut d'investisseur souverain, notamment les Principes de Santiago, et aux accords souscrits par le Sénégal, dont les Accords de Paris et les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Ainsi, la mission du FONISIS est de contribuer à un développement inclusif et durable en étant catalyseur de son écosystème.

Le FONISIS a démarré ses activités en 2014. A fin 2021, le Fonds souverain compte 37 salariés, contre 31 en 2020.



L'équipe bénéficie d'une assurance maladie avec une prise en charge des soins du personnel et de leur famille à hauteur de 90%, une couverture plus étendue que la norme observée. Une visite médicale annuelle pour le personnel est également effectuée.

Notre approche d'investisseur responsable

La recherche d'un impact environnemental et social conséquent est au cœur de la stratégie de développement du FONDIS. Le Fonds souverain s'engage à cet effet à contribuer par le biais de ses activités d'investissement à la promotion de :



Investisseur à long terme, le Fonds souverain a pour objectif de créer de la richesse pour les générations présentes et futures.

Ainsi donc, depuis le démarrage de ses activités, les enjeux ESG sont pris en compte aussi bien au niveau de la pratique d'affaires que dans les processus d'investissement du FONDIS.

Les décisions d'investissement sont fondées sur des données chiffrées, mais également sur les enjeux environnementaux et sociétaux/sociaux liés aux activités de la société. La gouvernance de la société cible est aussi examinée et restructurée si nécessaire, par la mise en place un Conseil d'administration performant et

agissant selon les meilleurs standards internationaux de gouvernance.

En tant qu'investisseur responsable, FONDIS n'investit pas dans une société produisant ou commercialisant tout produit ou activité illégale au regard de la législation du Sénégal ou des réglementations, conventions et/ou accords internationaux que le Sénégal a ratifiés. De même, le Fonds souverain n'investit pas dans une activité portant atteinte à la dignité et à l'intégrité des personnes, conformément à la Constitution sénégalaise.

Le FONDIS se conforme également à son code d'éthique et de déontologie, sa politique genre et sa politique de protection de l'enfance.

S'appuyer sur ses pairs

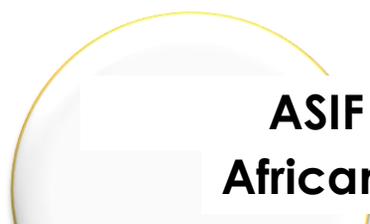
Le FONSI a rejoint des institutions internationales. L'appartenance à ces institutions lui permet de mieux appréhender et adopter les standards internationaux et s'appuyer sur un réseau de pairs.



International Forum of Sovereign Wealth Funds

Le Forum International des Fonds Souverains est une organisation internationale qui vise à favoriser les bonnes pratiques de gouvernance regroupées par les 24 Principes de Santiago.

- Contribuer à la stabilité du système financier mondial et à la libre circulation des capitaux et des investissements ;
- Se conformer à la réglementation et aux obligations de communication de l'information financière en vigueur dans les pays où ils investissent ;
- Réaliser leurs investissements sur la base de considérations liées aux risques économiques, financiers, écologiques, réputationnels et d'autre part au rendement et à l'impact économique, financier, social des investissements ;
- Se doter de structures de gouvernance transparentes permettant de disposer de mécanismes de contrôle opérationnel et de gestion des risques.



African Sovereign Investors Forum

Pour renforcer l'efficacité de leurs interventions sur le continent, plusieurs fonds souverains, dont le FONSI ont décidé de mettre en place un chapitre africain.

Il vise à renforcer la collaboration entre les acteurs majeurs souverains dans le

but d'identifier les meilleures pratiques, d'aligner les principes et les agendas, de développer des initiatives et des projets de manière collaborative.

En 2021, la validation de l'accord a été entamé. La signature devrait intervenir au premier semestre 2022.



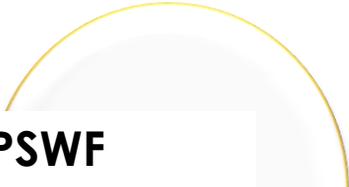
AVCA

The African Private Equity and Venture Capital Association

L'Association africaine de capital-investissement et de capital-risque est l'organisme panafricain dont la mission est de défendre et de permettre l'investissement privé en Afrique.

L'AVCA vise à contribuer à un changement efficace, en sensibilisant et

en mettant en relation les membres et les parties prenantes avec des recherches indépendantes sur le secteur, des programmes de formation sur les meilleures pratiques et le réseautage.



OPSWF

One Planet Sovereign Wealth Funds

L'initiative OPSWF découle des Accords de Paris. C'est un forum réunissant les Fonds souverains pour favoriser la transition écologique de l'économie. OPSWF promeut 3 principes :

- Prendre en considération l'alignement sur le changement climatique dans les décisions ;

- Encourager les entreprises à s'approprier les enjeux liés au changement climatique (gouvernance, stratégie, gestion des risques et reporting) ;
- Prendre en compte les risques et les opportunités qui en découlent dans la gestion des investissements.



Quelques réalisations

Application interne

Environnement

Le FONSIIS dispose d'initiatives de promotion des bonnes pratiques, notamment en matière d'optimisation de la consommation d'énergie et d'eau dans les locaux, installation de fontaines à eau visant à limiter le gaspillage, mesures de réduction de consommation des ressources papier, encre, etc.

Les activités d'investissement se font conformément au Code de l'Environnement du Sénégal, qui exige en son article 48, que préalablement à tout investissement, une étude d'impact environnemental est effectuée. L'objectif est de prévoir et de gérer les impacts négatifs et les conséquences du projet sur l'environnement.

Social et Humain

Le FONSIIS met en œuvre une gestion responsable des ressources humaines : les collaborateurs travaillent dans des conditions assurant leur sécurité, bénéficient de formations, d'entretiens d'évaluation semestriels, des promotions internes sont pratiquées. Des questionnaires sont administrés pour mesurer le niveau de satisfaction des employés et identifier les axes d'amélioration.

Pour diminuer son empreinte sur le climat, le FONSIIS a lancé des initiatives internes pour mettre en place des solutions de travail plus *climate friendly* et promouvoir les gestes verts, dont :

- le recyclage des cartouches d'encre, initiative démarrée il y a plus de 3 ans, en collaboration avec une société sénégalaise spécialisée dans la

gestion des déchets et visant à accompagner les entreprises vers une transition Zéro Déchet ;

- un projet d'optimisation des équipements d'impression et de scanners en 2021 par des solutions centralisées. Cela a contribué à réduire l'utilisation en consommables informatiques ;
- La réduction des commandes de bouteilles plastiques d'eau minérale, en utilisant des fontaines à bouteilles rechargeables produites localement ;
- L'adoption du télétravail et la réduction des déplacements avec la pandémie de COVID-19. La participation via le système de visioconférence mis en place est privilégié dans les interactions.



Gouvernance

La bonne gouvernance est essentielle à une organisation. Cette nécessité s'inscrit dans un cadre d'amélioration continue et d'adoption de bonnes pratiques adaptées.

Ainsi, le FONISIS s'efforce à s'élever constamment ses standards en matière de gouvernance d'entreprise, de transparence et de rapport de performance, en conformité avec la loi autorisant la création du FONISIS, le code de bonne gouvernance des entreprises sénégalaises, et les Principes de Santiago. Ceci est matérialisé par : la transparence sur notre organisation et nos processus de décision, l'existence d'un manuel détaillé couvrant l'ensemble des procédures, le partage régulier de l'information en interne.

Pour renforcer sa gouvernance, le FONISIS a créé en 2021 son comité ESG – Environnement, Social et Gouvernance – pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance dans son

process d'investissement et dans son fonctionnement.

Le Comité ESG est un organe émanant du Conseil d'administration, auquel il rend compte. Il supervise la mise en œuvre de la politique ESG, ses révisions, ses améliorations et ses modifications périodiques.

Le FONISIS a également formalisé dans une Charte des partenaires ses attentes vis-à-vis des parties prenantes.

Cette Charte permet d'avoir une meilleure compréhension mutuelle en matière :

- de déontologie, bonne gouvernance et d'éthique ;
- de promotion du financement à impact économique sur les femmes ;
- de protection des droits des enfants et des personnes sensibles ;
- du respect des principes ESG (environnement, social et gouvernance).

Du fonds souverain ...

Dans le cadre de ses activités, le FONISIS mène des investissements, mais également des pilotes de projets pour mieux en cerner les défis.

Nos activités doivent contribuer à générer un impact socio-économique et environnemental

Le FONISIS a pour mission de contribuer à un développement inclusif ...



...et durable en étant catalyseur de l'écosystème de l'épargne et du financement en capital.



Contribuer à l'atteinte d'objectifs nationaux

Les différents investissements menés par le FONISIS depuis sa mise en place ont permis de contribuer à des objectifs visés par le Plan Sénégal Emergent.

- Souveraineté alimentaire,, sanitaire, énergétique,
- Équité territoriale,
- Diminution du déficit de la balance commerciale,
- Attraction d'investisseurs,
- Développement de l'investissement en capital,
- Dérisquage de certains types de projets,
- Préservation des intérêts de l'Etat et du secteur privé local,
- Diminution de l'empreinte carbone,
- Pertinence des fonds de développement souverains africains.

Améliorer la productivité face aux contraintes climatiques locales.

Le FONISIS a mené deux pilotes dans le macro secteur Agrobusiness :

Amélioration de la production laitière des vaches locales.

Pour améliorer les capacités des vaches locales, celles-ci sont croisées habituellement avec des races bovines importées. Cette méthode pose le problème de l'adaptation du bovin importé aux conditions d'exploitation et climatiques locales.

À compter de 2019, le FONISIS, a conduit un projet pilote de génétique animale. Il s'agissait, par insémination artificielle de vaches locales, de disposer de métisses améliorées (production de lait et accessoirement de viande).

Pour cela, des semences de races bovines étrangères ont été utilisées. Le pilote a permis d'obtenir un taux de succès de l'insémination supérieur au taux observé sur le marché pour la semence sexée (42% vs 35%). De même, les génisses obtenues ont pu être cédées à des prix supérieurs à la valeur de vaches adultes locales. Suite à la cession du troupeau, le pilote a été arrêté à fin 2020. le suivi du bétail est fait avec les acquéreurs.

Pour passer à l'échelle, un nouveau modèle doit être structuré pour offrir une meilleure rentabilité financière, afin de l'industrialiser et être à même de

répondre aux sollicitations des exploitants locaux.

Amélioration des rendements agricoles.

L'agriculture au Sénégal est fortement dépendante de la saison des pluies. Ces dernières années, des périodes de sécheresse et d'inondation se sont alternées, fragilisant les cultures et les rendements des exploitations.

S'appuyant sur l'expertise d'institutions locales (ISRA, SODAGRI), le FONISIS a démarré un pilote agricole dans le Sud du Sénégal avec un partenaire international. Le pilote adresse :

- la sélection des meilleures variétés de maïs et de riz adaptées à la zone ;
- la comparaison de la performance des techniques de culture en saison et hors saison des pluies, pour une continuité d'exploitation.

À fin 2021, des campagnes test ont été menées pour pouvoir évaluer les rendements obtenus avec des méthodes de culture différentes (culture sous pluie, irrigation, etc.). Les résultats constatés sont très positifs avec des rendements deux fois supérieurs en saison des pluies et quatre fois supérieurs avec l'irrigation en saison sèche.

Le pilote sera achevé en 2022.

Permettre à tout un chacun d'utiliser une énergie plus propre et plus économique pour ses activités

Depuis 2015, le FONISIS a investi dans la construction de quatre centrales solaires au Sénégal. Celles-ci fournissent au quotidien de l'énergie propre à près d'un million de personnes par jour.

La mise en place de ces centrales a généré près d'un millier d'emplois durant la phase de construction, et a permis aux jeunes des sites d'implantation d'acquérir une expérience dans l'installation de centrales photovoltaïques.

D'autres retombées positives sont à noter, dont un programme de recherche autour des problématiques d'exploitation de centrales solaires avec l'Université de Bambey et un

programme de stage dès 2018, afin d'offrir aux jeunes des opportunités de formation dans les énergies renouvelables.

L'accompagnement social est également intégré. À titre d'illustration, Kael Solaire et Kahone Solaire ont mis en place une coopérative de crédit en faveur de la population impactée par l'installation des centrales solaires.

À une échelle plus macro, ces investissements ont contribué à attirer davantage le secteur privé dans l'activité de producteur indépendant d'énergie solaire, à renforcer la disponibilité de l'énergie et à la diversification du mix énergétique.

Permettre au secteur privé d'être un investisseur dans les PPP

Inclusion du secteur privé national

En assurant le portage des parts du secteur privé et des salariés du secteur dans les PPP, le FONISIS permet de préserver les intérêts de ces parties prenantes. Cela permet à ces derniers d'organiser leur entrée dans l'actionariat.

Cette approche permet de développer un secteur privé qui participe activement au financement de

l'économie nationale et de répondre à un besoin fort de représentativité citoyenne dans les secteurs stratégiques.

Dans le cadre de la création de SEN'EAU, ce mécanisme a permis de préserver les intérêts du secteur privé pendant deux ans, permettant à ces derniers de mieux s'organiser pour entrer dans le capital par acquisition de leurs actions portées par le Fonds souverain.



Permettre aux populations de se soigner dans les meilleures conditions

Adapter le calendrier d'investissement aux priorités sanitaires

En 2021, le FONDIS a maintenu le Centre de Traitement des Epidémies (CTE) mis en place en 2020, sur demande du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale.

Chargé de construire une infrastructure de 10.000 m² pour l'hôpital Mathlaboul Fawzaïni de Touba, le FONDIS avait réorienté le projet en CTE, pour permettre à la troisième agglomération du Sénégal de disposer d'une telle infrastructure à l'arrivée de la pandémie.

Devant être fermé en décembre 2020, il avait été maintenu suite aux deuxième et troisième vagues de l'épidémie.

Ainsi, le Fonds souverain a retardé la reprise des travaux pour permettre au MSAS de délivrer aux populations l'accompagnement sanitaire nécessaire.

Investir à l'avantage des populations

Conformément à son mandat d'investir dans les secteurs stratégiques de

l'économie, le FONDIS a réalisé son premier investissement dans le macro secteur Santé & Pharma : un centre d'imagerie médicale à Mbour, l'une des agglomérations les plus peuplées en dehors de Dakar.

Le Centre POLIMED a démarré ses activités en décembre 2015.

En 2016, le Sénégal comptait 50 radiologues pour 15 millions d'habitants. Depuis, la population a augmenté de 2 millions d'habitants et le Sénégal compte moins d'une centaine de radiologues.

Etant agréé comme centre de stage en imagerie médicale, le centre POLIMED contribue à la formation d'une pratique rare au Sénégal.

Le Centre est localisé dans l'enceinte de l'hôpital public de Mbour. Il a contribué à améliorer l'équité territoriale en matière d'accès à des soins habituellement concentrés sur la capitale Dakar.

De plus, les prestations effectuées dans ce centre privé se font aux tarifs du service public. Sur certaines prestations, le tarif est 10 fois inférieur aux pratiques privées. 146.000 actes d'imagerie ont été réalisés depuis le démarrage des activités (scanner, échographie, endoscopie, radiographie, mammographie, etc.).

Des investissements ...

Impact genre

Financement à impact sur l'autonomisation économique des femmes

En 2019, le FON SIS et United Nations Capital Fund (UNCDF) ont mis en place WE! Fund.

Ce fonds vise à investir dans des projets qui ont un impact sur l'autonomisation économique des femmes.

Activité fonds de fonds

1 milliard engagé sur 4 investissements, dont 1 déjà décaissé

**120 millions décaissés
44 emplois, dont 32 occupés par les femmes**

2 usines financées, dont 1 déjà opérationnelle

17% du portefeuille

Valorisation de la production de céréales locales

Production agroindustrielle

Financement des PME de services agricoles

Le FON SIS a réalisé des investissements directs, mais également par les fonds mis en place (Fonds Agri, WE!Fund) pour accélérer l'industrialisation de la production. Des usines ont été financées à Dakar et dans le Nord, ainsi qu'une chaîne de transformation de produits locaux.

Énergies renouvelables

Depuis le démarrage de ses activités, le FON SIS a investi dans 4 centrales solaires au Sénégal.

80% du portefeuille énergétique est renouvelable
Plus de 3000 emplois générés durant les phases de construction
470 000 tonnes CO2 évitées

Financement de plus de 1.000 femmes à travers les coopératives mises en place
Partenariat pour la formation universitaire aux énergies renouvelables

710 unités plantées (plantes, médicinales, ombragées, fruitières, etc.)

955 Kg de papiers et cartons transformés en alvéoles pour œufs et 3 380 Kg d'emballages plastiques transformés en énergie

Signature de protocoles d'incinération de déchets biomédicaux avec les structures sanitaires à Dakar, Louga et Thiès

Accès à une eau de qualité

Depuis 2019, le FON SIS est actionnaire de SEN'EAU. La société fournit de l'eau à plus de 863.000 ménages et plus de 220 millions de m³ d'eau

Accès aux services de santé

Le FONSIIS a investi dans plusieurs projets de santé : centre d'imagerie médicale, infrastructures hospitalières et mène des projets avec le privé.

Plus de 145.000 actes d'imagerie médicale

1 centre de traitement épidémiologique COVID-19

D'autres impacts...

50

Respirateurs artificiels livrés aux hôpitaux pour le compte du MSAS

20

Moniteurs respiratoires livrés aux hôpitaux pour le compte du MSAS

1

CTE a été mis en place à Touba huit semaines après l'arrivée de la COVID-19

+1.000

Emplois indirects lors des constructions de centrale solaire

-58%

De baisse du coût du KWh à l'off-taker (-58% avec Kael et Kahone Solaire)

1

Projet d'amélioration des races de vache locales par l'insémination artificielle

+800.000

Le nombre de foyers pouvant être approvisionnés par les centrales

+1.000

Personnes financées par les mutuelles des centrales mises en place

1

Initiation des populations à des techniques de culture plus rentables sur les sites accueillant les centrales solaires

1

Maternité mise à la disposition des populations avec les centrales solaires Senergy et Ten Merina

470.000 TCO2 évitées par les centrales solaires

+50%

De la capacité nominale du pays en énergie solaire, c'est ce que représente les investissements du FONSIIS

+3.500

Emplois créés ou maintenus suite à la mise en production

1

Projet (Senergy), qui a permis la mise en place du contrat IPP solaire, a ouvert la voie aux investisseurs privés

1

Usine de perfusions de solutés qui marque le début d'une substitution des importations par une production nationale



Février 2022

www.fonsis.org



Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques